

PROJET D'ETABLISSEMENT 2019-2023

Version synthétique

(Version complète disponible au CRA)

1. Présentation du CRA

2. Valeurs

3. Public accueilli

4. Missions

5. Equipe

6. Projets à venir

1. PRESENTATION DU CENTRE RESSOURCES AUTISME (CRA)

Le CRA est une structure régionale.

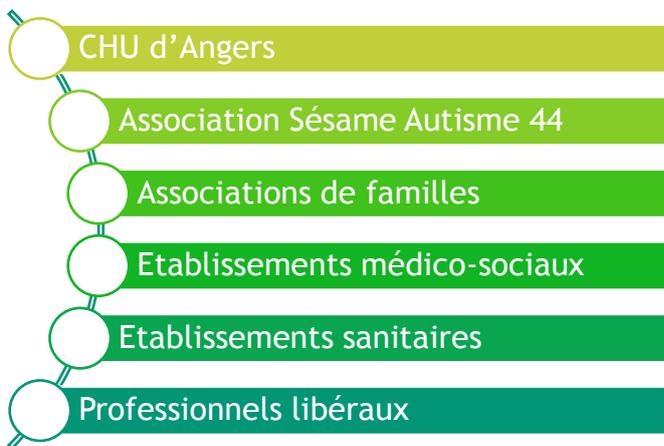
Le pôle régional est situé au CHU d'Angers.

Il y a 5 antennes, une par département.

Le CRA est piloté par un Groupement de Coopération Sociale et Médico Sociale (GCSMS).



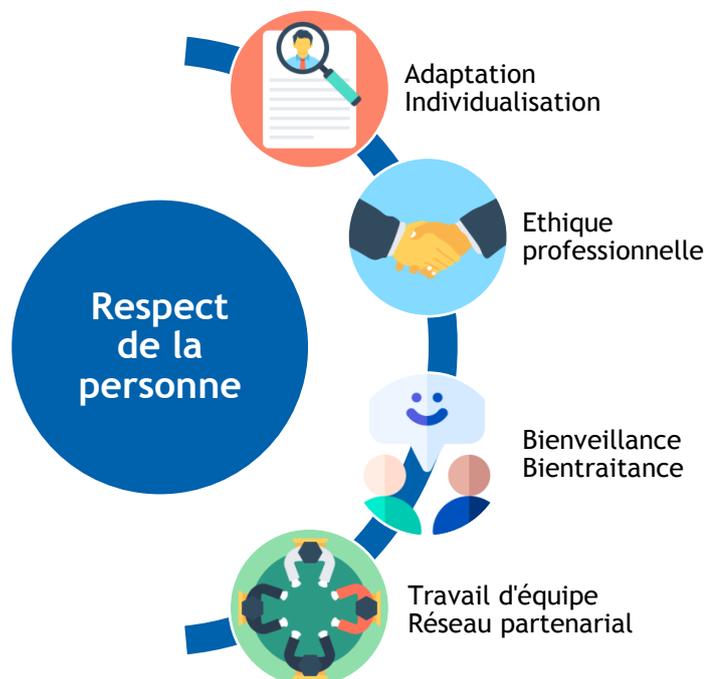
Ce GCSMS est composé de **6 collèges** avec des professionnels ou des familles concernés par l'autisme :



Ensemble, ils prennent les décisions sur les projets du CRA et sur son organisation.

2. VALEURS

Voici les valeurs portées par l'équipe :



3. PUBLIC ACCUEILLI

Toute personne qui se pose une question sur l'autisme peut faire une demande au CRA.



4. MISSIONS

Accueillir et conseiller les personnes

Soutenir et réaliser les diagnostics

Apporter son expertise aux instances départementales, régionales et nationales :

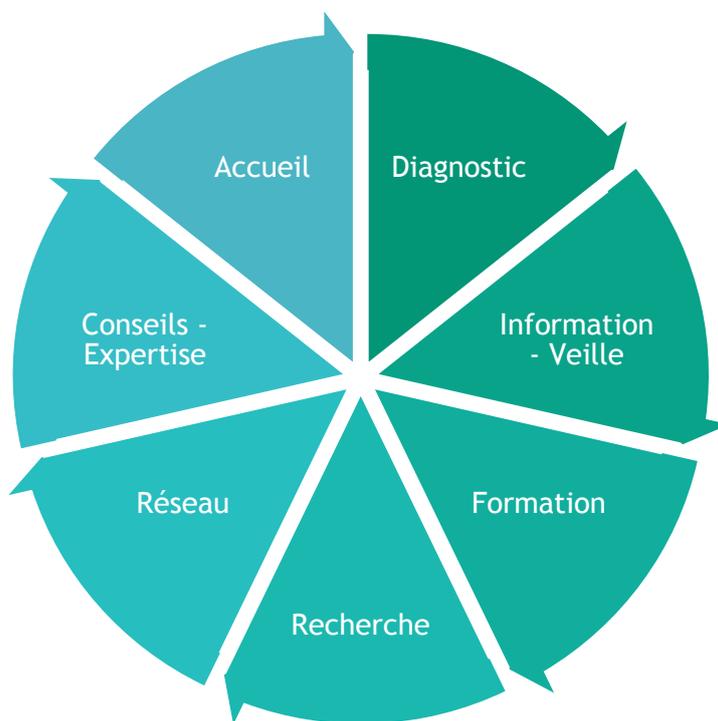
Agence régionale de santé (ARS), services territoriaux, Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ou Maison Départementale de l'Autonomie (MDA), etc.

Animer le réseau et développer les partenariats

Participer à des projets de recherche

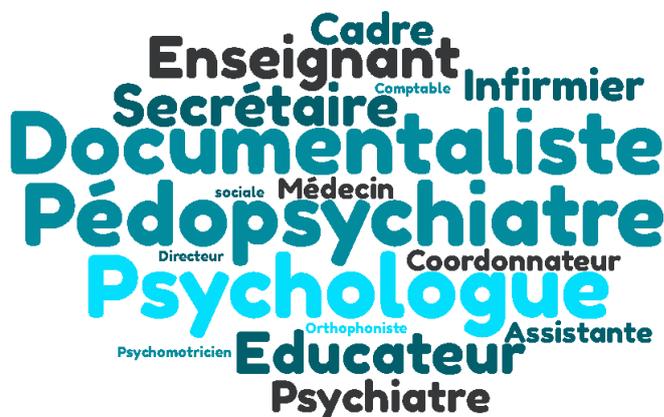
Rendre accessible les informations sur le TSA et les diffuser

Faire évoluer les pratiques en proposant des formations aux professionnels et aux familles



5. EQUIPE

Les professionnels sont salariés du CHU d'Angers ou de l'association Sésame Autisme 44. Une trentaine de professionnels, répartis sur l'ensemble de la région, constitue l'équipe pluridisciplinaire du CRA.



6. PROJETS A VENIR

4 objectifs prioritaires pour 2019 - 2023 :



Mieux se faire connaître



Renforcer les compétences des proches aidants et des professionnels



Renforcer la coordination du réseau sur le territoire en impliquant de nouveaux partenaires



Etre un acteur de la recherche nationale



Dans le cadre de la stratégie nationale, le public des adultes et de la petite enfance sont prioritaires. Accompagner la mise en place des plateformes pour les troubles neurodéveloppementaux et travailler sur la réduction des délais d'attente pour les diagnostics.